

# Courtelary, Rue de la Préfecture 2a/2b : écurie et anciennes prisons

Autor(en): **Gerber, Christophe**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Archäologie Bern : Jahrbuch des Archäologischen Dienstes des Kantons Bern = Archéologie bernoise : annuaire du Service archéologique du canton de Berne**

Band (Jahr): - **(2019)**

PDF erstellt am: **15.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-841893>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Courtelary, Rue de la Préfecture 2a/2b

## Écurie et anciennes prisons

CHRISTOPHE GERBER

Fig. 1 : Courtelary, Rue de la Préfecture 2a/2b. Vue vers le nord de l'ancien rural et de la tour des prisons après assainissement des façades.

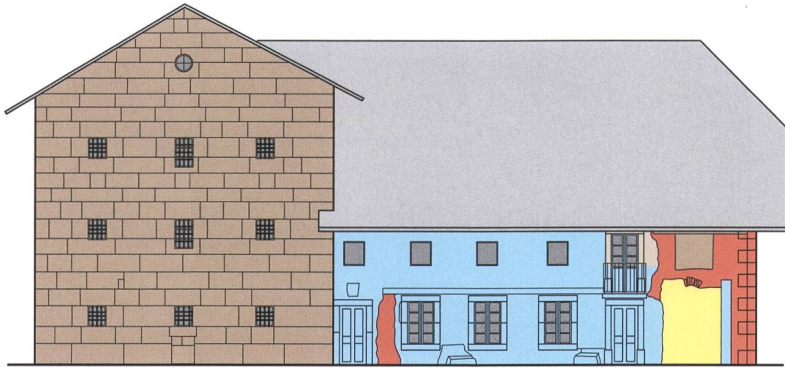


En 2018, après la réfection des façades du « château baillival » (2015/16), ce fut au tour des deux bâtiments abritant le Registre foncier du Jura bernois et les anciennes prisons de bénéficier d'un ravalement de l'enveloppe extérieure (fig. 1). La présence d'une clef de voûte datée de 1580 en remploi dans la maçonnerie interpelait et laissait présager d'une bâtisse très ancienne, dont on ne connaissait rien. Quoiqu' accolés, les deux bâtiments en question se différencient aisément par leur plan et leur toiture. L'édifice méridional mesure environ 11 × 15,30 m et possède une toiture en demi-croupe dont le faite était orienté nord-sud. À l'origine, il abritait une écurie et sans doute un logement de service. Dévolu aux prisons, l'édifice nord présente la forme d'une tour quadrangulaire de 9 × 11,35 m coiffée d'un toit en bâtière. L'inspection des façades après décrépiage a mis en évidence sept chantiers successifs s'étalant de la fin du 16<sup>e</sup> au 20<sup>e</sup> siècle. En l'absence d'interventions à l'inté-

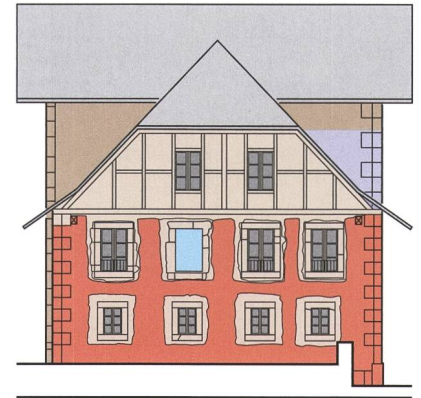
rieur des bâtiments, les travaux de documentation se limitèrent aux façades ; les observations furent consignées directement sur les plans d'architecte, malgré leur imprécision relative.

L'étude de bâti a révélé que l'ancien rural conservait encore de larges portions de maçonnerie originale au sud et à l'est, soulignées par des chaînes d'angle soignées (fig. 2, rouge). Les percements d'origine ont disparu, à l'exception du soupirail double et de l'appui d'une fenêtre en calcaire taillé. À l'ouest, seuls des lambeaux de maçonnerie se rapportant à cette phase initiale étaient encore conservés (fig. 2). La tour des prisons se compose de deux unités distinctes qui reflètent l'évolution du bâtiment. À l'origine, il s'agissait d'une construction oblongue reposant sur un socle de fondation massif composé de moellons à bossage rustique. Des chaînes d'angle traitées de façon un peu grossière soulignaient les façades. Deux fenêtres originales, une à l'est et l'autre au nord,

Façade ouest



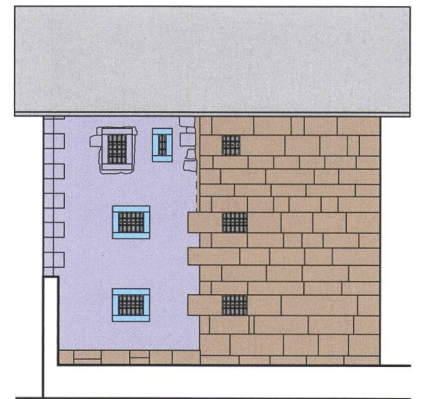
Façade sud



Façade est



Façade nord



demeurent conservées; d'autres baies s'ouvriraient probablement sur la cour. Si la chronologie relative entre l'ancien rural et la tour des prisons n'a pas pu être établie, les différences observables dans les mortiers de construction respectifs laissent à penser qu'elles ne sont pas strictement contemporaines, mais qu'elles se rapportent à deux phases distinctes (phases 1 et 2).

Au fil des siècles, tant le rural que la tour des prisons connurent diverses petites réparations et transformations, surtout intérieures, si l'on en juge par les archives conservées à Berne et à Porrentruy. Ces documents signalent l'existence de cellules également dans l'ancien rural. Dès la fin du 18<sup>e</sup> siècle, les prisons étaient dans un piteux état, au point que les prisonniers tombaient gravement malades. En outre, il est régulièrement fait état de déprédations et d'évasions occasionnant d'importants frais de remise en état. La projet d'as-

sainissement du bâtiment et des cellules établi en juin 1798, sous la Période française, n'a pas été réalisé.

Les plaintes réitérées, déposées dès 1838 par les préfets Langel, puis Rollier, quant à l'insalubrité, la promiscuité et la sécurité toute relative des lieux de détentions – il arrivait qu'hommes et femmes soient détenus dans une même cellule – n'eurent que peu d'effets immédiats. Ce n'est qu'en 1852 qu'un assainissement général des deux bâtiments (phase 4), touchant tant les espaces intérieurs que les façades, fut engagé. De nouvelles baies furent ouvertes au sud et à l'ouest. La charpente ne fut, semble-t-il, pas transformée, mais le hourdis remplissant les vides de l'ossature en pan de bois du pignon sud se rapporterait encore à la phase 4. L'investissement s'éleva à quelque 2625 francs. Quoique non mentionné dans les documents d'archives, le percement des quatre fenêtres en façade orientale pourrait être attribué à

- Phase 1 (1580)
- Phase 2 (17<sup>e</sup>-18<sup>e</sup> s.)
- Phase 3 (18<sup>e</sup> s.)
- Phase 4 (1852)
- Phase 5 (1861/62)
- Phase 6 (19<sup>e</sup> s.)
- Phase 7 (20<sup>e</sup> s.)

Fig. 2: Courtelary, Rue de la Préfecture 2a/2b. Plan des façades avec observations archéologiques attribuables à sept phases distinctes. Éch. 1:250.

Fig. 3 : Courtelary, Rue de la Préfecture 2a/2b. Extrait de plan cadastral des bâtiments de la préfecture de Courtelary vers 1813. En rouge, le bâtiment primitif (phase 1), en violet, les premières prisons, en tireté brun, l'agrandissement des prisons de 1861/62. En 1920-1922, le cours de la Suze a été canalisé plus au nord, puis les bâtiments inutiles de la préfecture démolis (hachurés).

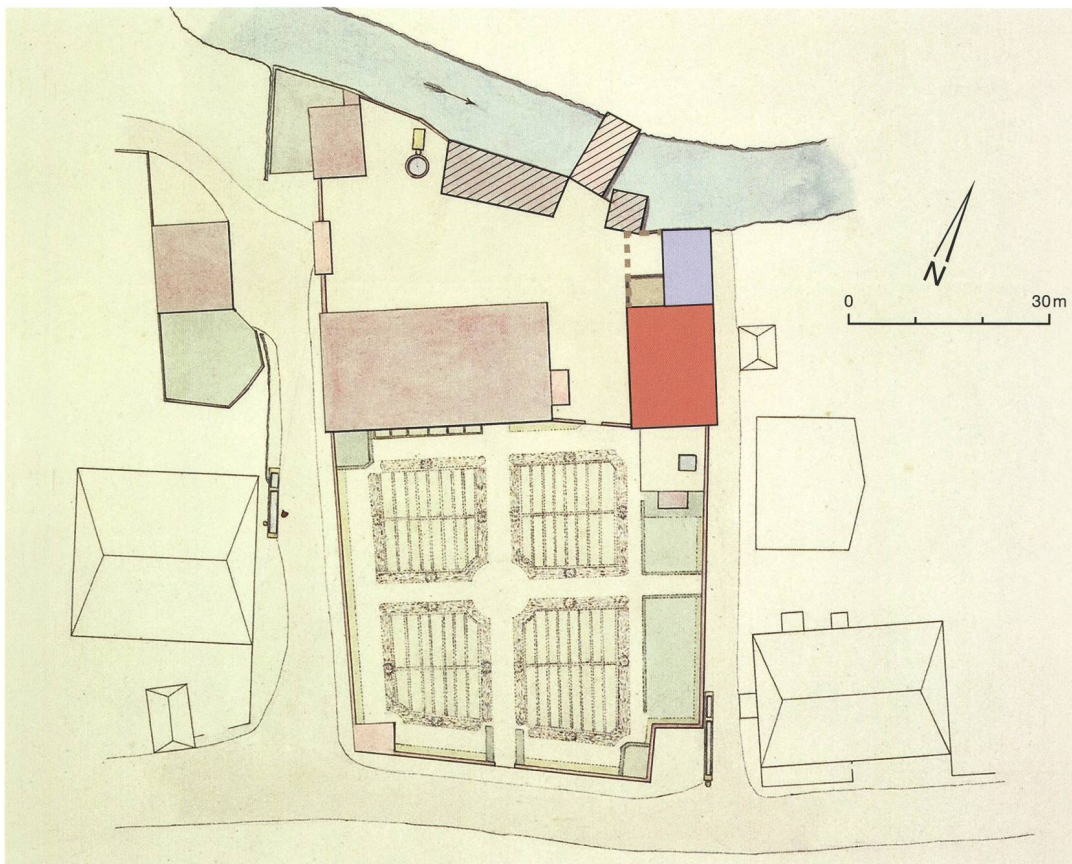


Fig. 4 : Courtelary, Rue de la Préfecture 2a/2b. Vue du bâtiment des prisons depuis le nord-ouest. La partie crépie daterait des 17<sup>e</sup>-18<sup>e</sup> siècles, alors que la partie en grand appareil remonte à 1861/62.



ce chantier sur la base de la comparaison des mortiers. On précisera que, jusqu'au milieu du 19<sup>e</sup> siècle, le plan des deux édifices contigus figurés sur le plan de 1813 (fig. 3, phase 2) n'avait pas changé.

En 1861/62, dix ans après l'assainissement général, un projet d'extension des prisons vit le jour. C'est à ce chantier que se rapporte l'ajout de l'impressionnant corps de maçonnerie en grand appareil (fig. 2, brun et fig. 4) visible dans la cour ; il fut associé à un léger rehaussement des murs existants et la pose d'une nouvelle charpente. En façade nord, trois blocs débordants assurent une liaison stabilisatrice avec l'ancien mur de façade nord. Le mortier utilisé pour le rehaussement est similaire à celui se rapportant aux interventions de 1852. Cette solide extension cousta près de 3400 francs.

Au 20<sup>e</sup> siècle, la façade ouest fut entièrement reprise et vit la démolition de la porte de grange voûtée, dont les socles-bouteroues et la clef de voûte figurée (fig. 5 et 6) en calcaire blanc furent déposés et réemployés dans la maçonnerie. L'intéressante clef de voûte porte deux dates gravées : 1580 et 1747. La première date renvoie probablement à la construction de l'édifice pri-



Fig. 5 : Courtelary, Rue de la Préfecture 2a/2b. La façade ouest du bâtiment étudié fut largement transformée au début du 20<sup>e</sup> siècle. La clef de voûte à tête sculptée, en remploi au-dessus de la porte nord, et les boute-routes redressées dans le corps de maçonnerie se rapportaient à l'ancienne porte de grange vouée datée de 1580.

mitif (phase rouge), alors que la seconde pourrait se rapporter à des travaux non identifiés à ce stade. De nouvelles baies à encadrement en calcaire (remplois) et en ciment furent ajoutées sur l'ensemble du bâtiment (phase 7), tandis que certaines ouvertures furent rebouchées (fig. 2, bleu). À l'ouest, une fenêtre fut transformée en porte-fenêtre agrémentée d'un balconnet.

Cette brève opération de quatre jours, sans grande prétention au départ, s'est révélée pleine de surprises et a mis en lumière de nombreuses interventions sur le bâti. La mise en perspective des observations de chantier avec les documents d'archives dépouillés a permis de dater certaines des transformations qui ont touché l'ancienne écurie et la tour des prisons, en particulier au 19<sup>e</sup> siècle. Toutefois, l'exploitation des documents demeure partielle car l'exploration de l'intérieur des bâtiments reste à faire. Si la thématique carcérale n'a fait que peu d'émules jusqu'ici en archéologie, nul doute qu'elle a sa place, comme le démontrent les résultats des premières investigations menées autour des prisons de Courtelary.

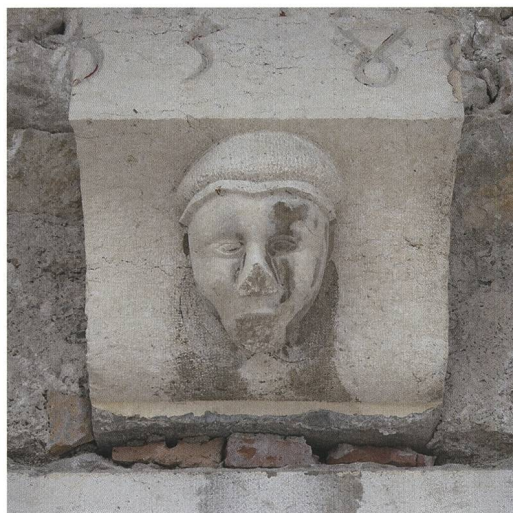


Fig. 6 : Courtelary, Rue de la Préfecture 2a/2b. Clef de voûte de l'ancienne porte de grange datée de 1580, figurant un notable coiffé d'une toque à petit rebord. La seconde date gravée (1747) se rapporte probablement à une réfection ou réaffectation du bâtiment.

#### Sources

Archives de l'État de Berne, Berne : liasses BB X 862 (1832-1862), BB X 863 et B VII 2737.

Archives de l'ancien Évêché de Bâle, Porrentruy : liasses B139/8-1, B 187/49-3, B 187/61-40 et MT 533 a-6.

Mémoires d'Ici, Saint-Imier : fond photographique, collection Correction de la Suze (consultable en ligne sous <http://www.m-ici.ch>).